



BLASON :

Créé par la municipalité dans les années 1990.

"De sinople, à un lion courard d'argent".

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Mez" la maison suivi du nom de personne Angé. Mézangers est donc la maison habitée par le dénommé Angé.

MÉZANGERS

EXPLICATIONS :

Le blason est une mauvaise lecture des armes de la famille de Mézangers qui fonda la seigneurie.

En effet, cette dernière porte un écu aux émaux inconnus sur lequel figure un griffon aptère, couard, la queue trifide ; animal malencontreusement interprété comme étant un lion.

Les couleurs ont été inventées par l'auteur du blason, celles des Mézangers étant inconnues à ce jour.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :



Ce blason utilisé par la mairie, notamment sur son site internet, est extrait du linteau armorié de la maison située au 2 rue des Juifs ; linteau signalé par l'Abbé Angot dans son armorial monumental de la Mayenne, rubrique Mézangers, page 293. Ce linteau est le suivant :



L'ÉCU EST SOUTENU PAR DEUX GRIFFONS APTÈRES, MEUBLES DES MÉZANGERS. LE BLASON EST PARTI, À GAUCHE LES MÉZANGERS AVEC LE GRIFFON COUARD CONTOURNÉ ET À DROITE LES SAINT-BOMER. INITIALEMENT CE LINTEAU ÉTAIT À LA COUR-DE-MÉZANGERS.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

La forme de l'écu n'est pas bonne. Depuis le 15^e siècle et confirmé au 17^e siècle, l'écu est un rectangle de huit bandes et sept colonnes avec une pointe. Malgré ce changement de forme, rendu obligatoire pour dessiner correctement les écartelés et autre divisions plus nombreuses de l'écu, il se trouve encore des « héraldistes » qui utilisent la forme ancienne, venant troubler les néophytes qui finissent par ne plus rien comprendre. La consultation des armoriaux de l'Ancien Régime (De Bara (1570), De la Planche, Beaudeau, Menestrier, d'Hozier, Gastelier-de-la-Tour ...) ou des héraldistes du XIX^e et début du XX^e siècle (Traversier, Girault-de-Saint-Fargeau, Tailhades, Gheusi, Rietstap ...) démontre parfaitement que l'écu n'est plus triangulaire depuis longtemps.

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le sinople est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; C'est la raison de l'ombre sous le lion couard.

Le terme couard signifie que la queue de l'animal passe entre ses jambes.

Le terme aptère signifie qu'il n'a pas d'aile.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Mézangers a été réalisé en reprenant les armes des Mézangers qui sont les suivantes (Les émaux sont inconnus) :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Mézangers n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.